Image not found or type unknown

Location de voiture non honorée

Par **unclemax**, le **15/05/2011** à **20:36**

Bonjour,

J'ai loué une voiture sur internet chez Elocationdevoitures (courtier de location de voitures) pour 2 semaines en août 2010 en Sicile. La location en Sicile s'est faite chez le loueur de voitures Easycar.

Le jour de début de la location, chez Easycar, une demande de prélèvement de 1000€ a été effectuée. Or, mon plafond bancaire à l'étranger est limité à 1500€ et la demande de prélèvement a été refusée (c'était la 1ère fois que je louais une voiture à l'étranger et j'avais oublié qu'il y avait un plafond sur ma carte Visa).
J'ai appelé ma banque, je leur ai demandé qu'ils augmentent mon plafond pour la durée de mon séjour. Mais il fallait que j'attende 2 heures avant que cela prenne effet. J'en informe donc le loueur et ils me disent que ce n'est pas possible que je prenne la voiture dans 2 heures car 2 heures après l'heure annoncée de début de location de voiture, celle-ci sera annulée. Or, ce délai de 2 heures n'était pas écrit dans le contrat de location!

J'ai contacté Elocationdevoitures pour qu'ils résolvent ce problème et après de nombreux échanges, ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire et qu'ils ne pouvaient pas me trouver d'autre voiture. Par conséquent, cela consiste pour moi en une faute de leur part car, malgré le contrat de location, ils n'ont pas été en mesure de nous fournir un véhicule.

Pour ne pas avoir à mettre fin à notre road-trip en Sicile, au bout des 2 heures pour pouvoir utiliser ma carte, je suis allé louer une voiture chez Avis (le loueur qui nous proposait le tarif le moins cher de l'aéroport), une voiture de catégorie équivalente, pour 997,19€.

En rentrant de mon voyage, j'ai écrit au service client d'Elocationdevoitures afin de leur demander qu'ils me remboursent les frais que j'ai dû engager afin de louer une voiture

(997,19€) suite à leur incapacité à honorer le contrat de location.
Ceux-ci m'ont ensuite proposé soit un remboursement partiel incluant des frais d'annulation correspondant à 3 jours de location: 355,45€; soit un avoir pour une location future correspondant au montant total de la location: 452,40€.
Ceci ne me convenant absolument pas, j'ai donc continué à exiger à ce qu'ils me remboursent les 997,19€. Après de nombreux échanges de mails où la personne du service clientèle a essayé de me mettre en tort, celui-ci ne répond plus à mes mails.

Donc est-ce que vous pourriez m'indiquer la somme que je suis en droit de réclamer et quelle est la procédure pour le faire.

Merci bcp pour votre aide!

Par **mimi493**, le **15/05/2011** à **21:45**

Demandez le remboursement intégral me semble abusif, à moins que la location soit prévue dans un voyage organisé ?

Par **unclemax**, le **15/05/2011** à **23:39**

En fait j'ai tout organisé moi-même donc j'ai pris séparément voiture, hôtels, avion.

Je pensais pouvoir être en droit de réclamer la valeur de la location que j'ai dû payer chez Avis (997,19€) à cause du fait que le courtier, Elocationdevoitures n'ait pas pû me fournir de véhicule. Cela peut-il être considéré comme une rupture abusive du contrat de leur part?

Donc vous pensez que je ne pourrais demander que le remboursement de la location de voiture chez Elocationdevoitures (452,40€)?

En tout cas, merci pour votre réponse!

Par **mimi493**, le **16/05/2011** à **04:40**

Qu'avez-vous payé ? Les deux locations ?

Par **unclemax**, le **16/05/2011** à **09:50**

Je n'ai peut être pas été assez clair dans mon explication, mais oui, j'ai payé les deux locations de voiture: 452,40€ chez Elocationdevoitures sur internet plus d'1 mois avant le départ pour la Sicile et 997,19€ chez Avis le jour de mon arrivée du fait que je me retrouvais sans voiture sinon. C'est pourquoi je pensais exiger (parce que mnt demander ne sert plus à rien) d'Elocationdevoitures qu'ils me remboursent la location de voiture chez Avis car vu qu'ils

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

n'ont pas été en mesure de me fournir un véhicule, j'ai dû me débrouiller moi même autrement!

Par **unclemax**, le **25/05/2011** à **12:00**

Pas d'avis supplémentaire sur mon problème?

Sinon, je voudrais savoir quelle est la procédure légale pour que je puisse demander mon remboursement auprès du courtier de location de voiture Easycar? Lettre RAR et ensuite est-ce que je peux faire appel à un médiateur??? S'il vous plait, aidez moi!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés